

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° AS562

AMENDEMENT

présenté par

M. Labaronne, rapporteur pour avis au nom de la commission des finances

ARTICLE 9

À l'alinéa 8, après le mot :

« information »,

insérer le mot :

« judiciaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.